

lamarseillaise.fr

Marseille : école en chantier, rentrée sacrifiée

Catherine Walgenwitz

5-6 minutes

Alors qu'en novembre 2018, parents et enseignants avaient alerté sur l'état des locaux, le 22 août dernier la Ville a annoncé la délocalisation pendant toute l'année des élèves de l'école du cours Julien, pour cause de travaux. Une fois de plus la mairie LR est prise de court dans sa gestion des établissements scolaires.

C'est à n'y plus rien comprendre. Le 22 août dernier, dans un courrier de l'adjointe au maire LR à l'éducation, Danièle Casanova, les 89 familles dont les enfants du CE1 au CM2 sont scolarisés à l'école du cours Julien à Marseille (6e), apprennent que « suite à des difficultés techniques imprévisibles » sur les travaux engagés pendant l'été, les enfants seront accueillis toute l'année scolaire dans une autre école, celle du Rouet (8e), distante de 2 km.

Une situation qui a fait immédiatement réagir les enseignants, qui ont appris la nouvelle de leur transfert, vendredi, par les parents d'élèves. Ces mêmes enseignants avaient été accusés de dramatiser la situation au mois de novembre 2018, quelques

jours après la catastrophe de la rue d'Aubagne qui avait provoqué la mort de huit personnes.

Le bâtiment principal de l'école, dont l'entrée se situe sur le cours Julien, repose sur un autre bâtiment, municipal et désaffecté, au 119 rue d'Aubagne. En 2012 déjà, la cour de cette école avait été un temps condamné. Le lieu avait été déclaré insalubre. « Un risque d'affaissement dans la cour de récréation, durant lequel on n'avait jamais vu un ouvrier », se remémore Camille Giraud, parent d'élève délégué. L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne a rendu la situation encore plus inquiétante.

Enseignants et parents d'élèves échangeront des mails et des courriers avec les services municipaux et académiques, réclamant une expertise. Ces derniers estimaient que : « Même si notre bâtiment ne présente pas le même niveau de délabrement, il y a des fissures et des carreaux, soumis à la pression de l'immeuble, qui ont cassé il y a deux ans ».

Une charpente en mauvais état

Une commission de sécurité était passée par là. Elle s'était assurée de « la sécurité incendie ». « Vu ce qui s'est passé d'horrible dans le quartier, nous avons demandé jusqu'à quel point, on peut continuer à faire confiance aux experts, à la mairie... On ne peut pas attendre sagement la catastrophe », s'étaient émus des enseignants. Dans son rapport, l'Apave, bureau d'études spécialisé en diagnostic, conclura le 20 novembre 2018 que les structures du 41 cours Lieutaud, sur laquelle repose l'école « ne présentent pas de risques liés à la stabilité du bâtiment ». Cette fois-ci, des problèmes de travaux de toiture seraient la cause des retards dans les travaux engagés pendant les vacances de cet été. « Quand on a enlevé les tuiles on s'est aperçu que la charpente en dessous était en très

mauvais état. Ça complique les travaux et augmente leur durée », explique Danièle Casanova. Tout aurait dû être fait pendant les vacances, assure l'élue « mais comme il faut changer la charpente, ça allait au-delà du temps des vacances scolaires. Donc il n'était pas raisonnable d'accueillir des enfants dans cette école avec des travaux sur le toit », justifie-t-elle. La Ville profitera de cette rallonge pour engager d'autres travaux, comme l'installation d'un self.

« École fermée toute l'année pour des travaux prévus sur un été... Courrier du 22 août, donc suivi des travaux certainement au cordeau, la mairie présente des excuses et propose d'emblée la gratuité RTM et cantine (non, je blague) », se moque-t-on sur les réseaux sociaux. Pas de quoi en rire, pour Jean-Marc Coppola. Le conseiller municipal communiste de Marseille parle de gestion des écoles à la petite semaine. « Avec la gestion de l'habitat indigne, cela fait partie de l'incurie révélatrice de cette municipalité », s'indigne l'élue. « Si un état des lieux avait été fait en 1995 lorsque Jean-Claude Gaudin est arrivé à la tête de la mairie, on n'en serait pas à prendre des décisions à l'emporte-pièce », estime-t-il. Et de revenir sur les alertes de 2018 où enseignants et parents étaient passés « pour des hurluberlus, des extrémistes ».

Deux ans après, l'école ferme à cause d'une toiture. Et si le pire a été évité, la Ville a annoncé qu'elle ne prendrait pas en charge le coût des transports pour les enfants. « Ce sont des enfants qui viennent d'un autre secteur, dans cette école spécifiquement pour suivre des cours de musique », explique Danièle Casanova. Effectivement, l'école du cours Julien est une école à horaires aménagés musique (Cham) dont l'accès se fait par commission. Mais est-ce une raison suffisante ?

Catherine Walgenwitz